

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE J.F. SABOURIN P. PELTIER-  
SABOURIN S. SABOURIN N. VAYSSOU

HUISSIERS DE JUSTICE

110 AVENUE GABRIEL PERI 93582 SAINT OUEN CEDEX

EXPEDITION



982303

## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE DIX-HUIT MARS

A LA REQUETE DE :

La FONDATION DANIELLE MITTERRAND – FRANCE LIBERTES, fondation reconnue d'utilité publique, dont le siège se trouve à PARIS (9<sup>ème</sup> arrondissement) au numéro 22 de la rue de Milan, agissant par son Président domicilié en cette qualité audit siège,

Monsieur [REDACTED], né [REDACTED] le [REDACTED], de nationalité [REDACTED], employé et son épouse Madame [REDACTED] née [REDACTED] le [REDACTED], de nationalité [REDACTED], sans profession, demeurant ensemble à EPINAY SUR SEINE (93800) au numéro [REDACTED],

**LESQUEL M'ONT EXPOSE :**

Que Monsieur et Madame [REDACTED] occupent un appartement à usage d'habitation situé à EPINAY SUR SEINE au [REDACTED], au troisième étage, porte droite,

Qu'ils payent le loyer ainsi que les charges afférentes au logement qu'ils occupent, et notamment parmi ces charges, l'eau consommée,

Qu'en raison de factures d'eau impayées par le syndicat des copropriétaires, la société VEOLIA a procédé le 17 mars 2015 aux environs de 08 heures à la coupure de l'eau de l'ensemble de l'immeuble [REDACTED],

Que suite à cette coupure d'eau, Monsieur et Madame [REDACTED] ont alerté la Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés, qui a notamment pour mission la défense du droit d'accès à l'eau pour tous,

Que dans cet immeuble se trouvent neuf appartements occupés,

Qu'ils souhaitent faire constater qu'il n'existe plus d'alimentation en eau de l'immeuble,

Qu'en conséquence, ils me requéraient à cet effet afin de me transporter sur place et pour, de mes opérations dresser procès-verbal.

C'EST POURQUOI, déférant à cette réquisition,

**Je, Magali NOZIERES, clerc habilité à procéder aux constats au sein de la SCP Jean-François SABOURIN, Pierrette PELTIER-SABOURIN, Sophie SABOURIN, Nathalie VAYSSOU, Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, demeurant à 93400 SAINT-OUEN 110, avenue Gabriel Péri, soussignée,**

**me suis rendue le**

**MERCREDI DIX-HUIT MARS DEUX MILLE QUINZE à DOUZE HEURES TRENTE MINUTES**

[REDACTED]  
(18/03/2015 à 12H30)

**Au [REDACTED] 93800 EPINAY SUR SEINE**

ET J'AI PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

J'ai retrouvé sur place Monsieur [REDACTED], lequel m'a réitéré l'objet de ma réquisition.

Dans le hall de l'immeuble, se trouve un tableau d'affichage d'information placé à l'arrière des boîtes aux lettres. Je constate qu'il n'existe aucun avis mentionnant une coupure d'eau sur ce tableau.



Je constate l'absence d'avis de coupure d'eau dans le hall, les escaliers et les paliers de l'immeuble [REDACTED]

Nous nous rendons dans le logement de Monsieur [REDACTED] au troisième étage, porte droite.

Madame [REDACTED] est présente ainsi que les deux enfants du couple âgées de quatre ans et neuf mois.

Le robinet d'alimentation générale en eau du logement est ouvert.

J'ouvre les robinets situés dans la cuisine, je constate l'absence d'eau.

Les W.C. ne sont pas non plus alimentés en eau.

La salle d'eau, douche et lavabo, n'est pas alimentée en eau.

Je frappe ensuite à la porte du logement voisin, au troisième étage, porte face. Une femme m'ouvre. Je lui décline mes nom, qualité et objet de ma visite. Elle m'indique être Madame [REDACTED], locataire du logement.

Madame [REDACTED] accepte que j'effectue les opérations de constat à l'intérieur de son domicile.

Le robinet d'alimentation générale en eau du logement est ouvert.

J'ouvre le robinet situé dans la cuisine, je constate l'absence d'eau.

La salle d'eau, douche et lavabo, n'est pas alimentée en eau.

N'ayant obtenu aucune réponse après avoir frappé à la porte du dernier logement du troisième étage, je me suis ensuite rendue au deuxième étage.

Après avoir frappé à la porte du logement de droite, un homme m'a ouvert. Je lui décline mes nom, qualité et objet de ma visite. Il m'indique être le cousin de Monsieur [REDACTED], locataire du logement, absent à ce moment. Il m'indique que cet appartement n'est plus alimenté en eau.

Je frappe ensuite à la porte face du deuxième étage. Une femme ouvre la porte. Je lui décline mes nom, qualité et objet de ma visite. Cette femme m'indique être Madame [REDACTED], locataire de l'appartement. Madame [REDACTED] m'autorise à procéder aux opérations de constat à l'intérieur de son domicile.

Le robinet d'alimentation générale en eau du logement est ouvert.

J'ouvre le robinet situé dans la cuisine, je constate l'absence d'eau.

La salle d'eau, douche et lavabo, n'est pas alimentée en eau.

Je n'ai pas obtenu de réponse après avoir frappé à la porte du dernier logement du deuxième étage et aux portes des trois logements du premier étage.